

RENOLUTION : RENOVER ENSEMBLE POUR UNE VILLE DURABLE

2021 a vu le lancement de Renolution, la stratégie bruxelloise de rénovation qui mobilise les acteurs publics, privés et associatifs pour stimuler la demande de rénovation du bâti bruxellois d'un point de vue énergétique et plus généralement durable. D'ici 2024, ce sont plus de 350 millions d'euros publics qui seront investis dans la Stratégie Rénovation via des mesures de soutien pour toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois ! Aujourd'hui, c'est un moment particulier car la Région bruxelloise lance une grande campagne de sensibilisation des citoyen.ne.s à l'intérêt de rénover leur logement en recourant aux nouvelles aides régionales mises à leur disposition.

Pour rappel, la Région bruxelloise s'est engagée, dans son Plan Energie-Climat, à approcher la neutralité carbone en 2050. Or, le bâti est la principale source directe d'émissions polluantes. Nous travaillons donc à améliorer la qualité du bâti bruxellois et du logement en particulier, dans l'optique de réduire notre consommation d'énergie et d'assurer un environnement sain à tous les Bruxellois. D'autre part, l'amélioration de l'accessibilité, du confort et de la salubrité des bâtiments et en particulier des logements reste un enjeu très important à Bruxelles dans le cadre duquel nous travaillons à renforcer les démarches de rénovation durables et intégrées. La Région a donc adopté une ambitieuse Stratégie de rénovation du bâti, mobilisant l'ensemble des outils publics, mais aussi privés.

Cette RENOLUTION a pour objectif de tripler le taux actuel de rénovation afin **d'atteindre un niveau moyen de performance énergétique de 100kWh/m²/an pour l'ensemble du parc de logements bruxellois et la neutralité énergétique des bâtiments tertiaires en 2050**, soit une consommation moyenne divisée par 3 ou 4 par rapport à la situation actuelle. Sa mise en œuvre a démarré et elle prend progressivement de l'ampleur.

Mais, au fond, la Rénovation c'est quoi ?

1 seul Régime de prime Renolution avec un objectif simple : simplification

- Fini les primes Energie et les primes Rénovation
- Il n'y a plus que la prime RENOLUTION
- Avec une seule porte d'entrée unique pour le citoyen ;
- Avec un seul site internet unique pour toutes les primes régionales qui permet un traitement totalement numérique. <https://renolution.brussels/fr>
- Il suffira d'identifier quel type de demandeur (propriétaires, locataires, pouvoirs publics, commerces, ...) et il y aura une liste claire des primes disponibles et leurs montants ;
- Des conditions d'accès pour les bénéficiaires sont clarifiées et simplifiées ;
- Une procédure unique d'obtention simplifiée pour toutes les primes ;
- Tout le système sera post-facture : ce qui veut dire que les travaux ne seront plus ralentis dans l'attente d'une autorisation préalable (les règles relatives aux permis d'urbanisme restent de mise bien-sûr).
- Les travaux d'isolation des toitures seront désormais dispensés de permis d'urbanisme (hors bien classé). Idem pour l'isolation des façades non visibles depuis l'espace public.
- Un système de prêt travaux à la rénovation régionale sera mis en place à partir du 1^{er} mai 2022 par le Fonds du Logement pour ceux qui n'ont pas les capacités d'investissements initiales.

Un budget exceptionnel pour soutenir financièrement directement les Bruxellois.es

- D'ici 2024, ce sont plus de 350 millions d'euros publics qui seront investis dans la Stratégie Rénovation
- Un montant de 45 millions au total rien que pour 2022 ;
- Avec un focus important pour les personnes précarisées pour lesquels les primes atteignent déjà plus de 50% de soutien des travaux énergétiques à réaliser pour l'objectif de la stratégie Renolution.

Un accompagnement pour l'ensemble des publics-cibles

- L'accompagnement reste au cœur de la politique énergétique ;
- Homegrade et les associations du « Réseau Habitat » sont là :
 - pour donner des conseils sur le nouveau régime de primes, sur les travaux à réaliser, pour réaliser des audits gratuits !
 - pour accompagner les personnes ayant des difficultés à demander leurs primes par voie numérique.
- En plus de l'accompagnement, la Renolution créera des milliers d'emplois locaux et non-délocalisables.

Une mise en œuvre activée et un attrait déjà marqué

- Toutes les factures qui datent du 1 janvier 2022 pourront bénéficier des primes RENOLUTION ;
- Les dossiers pourront être introduit à partir du 1 mars 2022
- Les travaux d'isolation des toitures seront désormais dispensés de permis d'urbanisme (hors bien classé). Idem pour l'isolation des façades non visibles depuis l'espace public. A noter qu'avant même le lancement de cette campagne de communication, les Bruxellois-es sont demandeurs de ces primes : 14.800 primes ont été

distribuées en 2021 soit plus de 42% de Bruxellois qui rénovent en plus par rapport à 2019, y compris parmi les ménages plus précarisés. La Renolution est en marche !

La Région accompagne l'ensemble des publics. Concernant les pouvoirs publics, la Région bruxelloise a lancé Renoclick – un service complet et à haute valeur ajoutée destiné à accompagner les pouvoirs publics dans la rénovation globale. Le secteur tertiaire n'est pas en reste puisque nous prévoyons un dispositif d'accompagnement et d'investissement important pour celui-ci.

Afin de faire connaître tous ces outils, et en particulier le site web renolution.brussels qui les regroupe, à tous les publics-cibles, qu'ils soient habitants, propriétaires ou locataires, maître d'ouvrages, pouvoirs publics ou entreprises, une vaste campagne de sensibilisation commence aujourd'hui avec notamment ces 3 fresques¹ qui ont pour objectif d'attirer l'attention sur la nécessité de rénover nos bâtiments ! Ces fresques seront bien-sûr relayées via différents canaux de communication : médias, réseaux sociaux, etc.

La Renolution du bâti est donc en marche.

C'est une réelle opportunité environnementale, économique et sociale pour Bruxelles.

Rudi VERVOORT (Ministre – Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale) a déclaré : « *Quand on sait que le bâti est la source majeure d'émissions directes de gaz à effet de serre à Bruxelles, il devenait essentiel de faire de la rénovation du bâti, une priorité de ce gouvernement. Avec Renolution, le Gouvernement régional s'engage à faciliter et renforcer les initiatives de rénovation énergétiques et durables sur son territoire. Le nouveau système de primes Renolution mis en place dans ce cadre, plus accessible et plus intégré, permettra à un maximum de propriétaires-occupants bruxellois de pouvoir améliorer la condition de leur habitat et ce, quelques soient leur quartier ou leurs revenus. Pour sensibiliser et informer correctement les différents publics-cibles, nous lançons aujourd'hui cette grande campagne de communication avec, entre autres, ces fresques originales. Elles ne manqueront pas d'interpeller et d'activer la brique dans le ventre qui semble déjà bien présente chez beaucoup de nos concitoyens, pour un logement plus confortable et un environnement plus durable.* »

Alain MARON (Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative) a déclaré : « *L'enjeu de RENOLUTION, c'est d'accélérer ensemble la rénovation du bâti, pour le climat, pour nos factures d'énergie et pour l'emploi bruxellois. En amplifiant la transition énergétique du bâti bruxellois et la transition économique du secteur de la construction, nous rendrons les logements bruxellois plus confortables et moins énergivores, avec un secteur de la construction ancré localement et leader de la construction durable et circulaire. Réduire la précarité énergétique, c'est assurer à toutes et tous l'accès à l'énergie, grâce à une bonne information, des aides financières et administratives, ainsi que des factures énergétiques minimisées. Via l'Alliance Renolution, nous travaillons main dans la main, architectes, promoteurs, entrepreneurs, secteur financier, administrations et monde politique, pour concerter et construire ensemble les outils pour gagner ce combat.* »

Bernard CLERFAYT (Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'emploi, de la formation et de la transition numérique) a déclaré : « *Une étude récente estime que grâce à Renolution, nous créerons de l'emploi local et non-délocalisable. Beaucoup d'opportunités d'emploi pour les Bruxellois puisque d'ici 2050, ce sont près de 8.000 postes de travail qui devraient voir le jour dans le secteur de la construction. Renolution exigera donc des professionnels de plus en plus nombreux et toujours mieux formés. A Bruxelles, nous sommes prêts. Nous avons les outils, les structures, les formations, les incitants pour former tous ceux qui souhaitent s'engager vers les métiers d'avenir de la construction et des techniques du bâtiment durable.* »

Pascal SMET (Secrétaire d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine) a déclaré : « *Rénolution est une action collective qui mobilise toutes les ressources pour un objectif : améliorer l'isolation de nos bâtiments pour réduire notre empreinte. Faciliter les rénovations et l'isolation des bâtiments, c'est l'ambition qui nous anime dans les travaux de réécriture du RRU et les dispenses de permis pour ce type de chantiers.* »

Contacts presse

Pour le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Rudi VERVOORT
Nancy Ngoma, Porte-parole
+32477756582

¹ Ces fresques se situent à la Gare du Midi (Avenue Paul-Henri Spaaklaan 25-31), Rue Neuve (numéro 106) et au 14 de la rue Doyen.

Pour le Ministre chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, Alain MARON
Simon Vandamme, Porte-parole
+32479660323

Pour le Ministre chargé de l'emploi, de la formation et de la transition numérique, Bernard CLERFAYT
Pauline Lorbat, Porte-parole
+32485894745

Pour le Secrétaire d'Etat chargé de l'urbanisme, Pascal SMET
Marc Debont, Porte-parole
+32473980875